

Action Sociale

Objet : Appel à projets 2024

Promotion des valeurs de la République et prévention de la Radicalisation

Madame, Monsieur,

Le Fonds national de Promotion des Valeurs de la République et Prévention de la Radicalisation est reconduit en 2024. Il contribue à soutenir les projets et actions de promotion du principe de laïcité, des valeurs de la République et prévention de la radicalisation.

Pour être éligibles les actions présentées doivent relever de la prévention primaire et avoir pour objectifs de :

- promouvoir les valeurs de la République et la laïcité et lutter contre le repli communautaire dans les territoires confrontés à ce problème,
- prévenir les phénomènes de radicalisation ou accompagner les familles et les jeunes touchés par ce phénomène.

Elles peuvent s'inscrire dans l'un de ces cinq domaines d'intervention :

- le soutien à la parentalité,
- la pédagogie autour de la radicalisation, le contre discours et le développement de l'esprit critique,
- la promotion des valeurs de la République,
- le renforcement du vivre ensemble,
- l'éducation numérique

La promotion des Valeurs de la République et de la laïcité doit être clairement identifiée dans les actions présentées.

Les actions d'écocitoyenneté ne sont pas recevables dans le cadre de cet appel à projets.

Le soutien financier au titre du Fonds national de Promotion des Valeurs de la République et Prévention de la Radicalisation ne peut excéder 80 % du coût total du projet, et, est octroyé par année civile.

Les décisions de financement seront instruites dans la limite de l'enveloppe financière allouée par la Caisse nationale des Allocations familiales.

Nous vous informons que le dossier de demande est accessible sur le



4 Place de la Gare
CS 90001
08099 Charleville-Mézières
Cedex



site « caf.fr » sur le lien suivant :

<https://www.caf.fr/partenaires/caf-des-ardennes/partenaires-locaux/appele-projets/promotion-valeurs-republique-radicalisation>

Les dossiers doivent être transmis à la Caf **avant le 22 février 2024** aux 2 adresses suivantes :

marie-helene.belloni-pierquin@cafcharleville.caf.fr

et

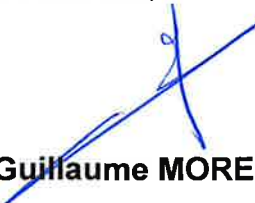
partenaires.as@caf08.caf.fr

Les dossiers seront présentés à la commission d'action sociale **du 15 avril 2024**.

Pour les partenaires ayant obtenu un financement Fonds national de promotion des Valeurs de la République et Prévention de la Radicalisation en 2023, nous vous remercions de nous adresser le **bilan de vos actions (en utilisant l'imprimé joint) et le compte de résultats avant le 22 février 2024 aux 2 adresses ci-dessus**.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes meilleures salutations.

Le Directeur,



Guillaume MOREL



4 Place de la Gare
CS 90001
08099 Charleville-Mézières
Cedex